

“ Avec les *Casernes des Jésuites* il n'y a qu'une seule chose à faire : c'est de les rendre.”

Les démolir d'abord dans l'intérêt de tous, du public et des propriétaires.

“ En vérité nous sommes de singuliers *conservateurs* si nous n'admettons des droits aussi élémentaires. Que feraient de pire les libéraux les plus écarlates ? ”

Ce que vous venez de faire : nous assommer sans vous être assuré si nous étions coupable.

---

(2e article du *Nouveau-Monde*, 21 Mai.)

Nous publions plus bas une correspondance reçue trop tard samedi pour être insérée dans la feuille de notre journal de ce jour.

Quoiqu'elle n'ait pas été écrite en réponse au dernier article du *Courrier du Canada*, nous croyons cependant que sa publication nous dispensera de commenter bien au long ce nouvel écrit de notre confrère.

Nous regrettons de ne pouvoir retirer les remarques que nous avons faites, dans notre article du 16 courant, sur l'attitude prise par notre confrère, non seulement dans l'occasion toute récente à laquelle nous avons fait allusion, mais aussi chaque fois que l'on a soulevé la question de savoir comment il serait finalement disposé de cette propriété importante, qui en dépit de la spoliation est toujours restée bien de l'Église.

Quand, il y a trois ans, nous lui avons fait des représentations à ce sujet, le *Courrier* a paru vouloir n'en tenir aucun compte ; voilà pourquoi, et quoique bien à regret, nous avons cru devoir protester épergiquement contre des prétentions qu'il doit savoir être injustes.

Nous avons pleine confiance que la province de Québec n'aura pas l'infortune de se voir approprier pour des fins civiles des biens destinés à un autre usage tant du moins que cette appropriation ne sera pas légitimée par qui a l'autorité de le faire, et qu'avant que les projets de démolition de notre confrère soient adoptés, toute entente nécessaire sera opérée et tout droit existant sera réservé.